

DISTRICT DE POLICE
De l'Agglomération Lyonnaise
CORPS URBAIN



1972

ALBUM PHOTOS

Sept bergers allemands pour une brigade

« Casar, Fazar, Whisky, Centa, Benno, Tsik, Siky. » Cette énumération ne constitue pas un message codé, il s'agit, en réalité, des noms des chiens formant la nouvelle brigade canine lyonnaise. Sept bergers allemands vont dorénavant veiller sur la sécurité des Lyonnais.

Créées pour la première fois en France à Marseille, en 1945, les brigades canines ont prouvé tant de fois leur efficacité que les autorités policières ont décidé de généraliser cette expérience. A l'heure actuelle, les brigades canines sont implantées dans douze villes françaises : Marseille, Lyon, Toulouse, Caen, Strasbourg, Rouen, Angers, Rennes, Bordeaux, Nancy, Versailles, Toulon.

Enquête de

M. LEGENDRE

Reportage photographique :

G. MALIE

Les polices étrangères utilisent également énormément de chiens. En 1966, la brigade londonienne comptait deux cents animaux, tandis que les policiers hollandais en possédaient six cents, dont soixante pour des villes comme Amsterdam.

En 1945, plusieurs fonctionnaires lyonnais suivaient le stage de formation marseillais. Dès lors, une brigade canine urbaine composée de quatre chiens entra en activité. Dissoute un an plus tard, elle prouva une nouvelle fois son efficacité durant les événements d'Algérie. Finalement, en 1968, ce service toujours constitué sur une base de quatre éléments était installé à Caluire-et-Cuire, pour être définitivement implanté en novembre 1970 rue Mathieu-Dussurgey, à Saint-Fons.

Les critères du chien policier

Ne devient pas chien de police qui veut... Tous les animaux utilisés par les autorités policières françaises viennent d'Allemagne. Ils répondent à des normes précises fixées par des circulaires officielles. Ce sont des bergers allemands de sexe mâle, âgés de 18 à 36 mois au moment de leur achat, d'une taille de 0,60-0,65 m., aux yeux foncés, aux oreilles droites, ayant une dentition saine et complète, le fouet (queue) porté bas, d'intégrité sexuelle normale, aux poils courts et fournis. De plus, les futurs chiens policiers doivent avoir un caractère indifférent aux coups de feu, attentif et mordant. Le prix d'achat d'un chien varie en fonction des qualités physiques et de la présentation de l'animal. Il se situe en moyenne entre 1.000 et 1.500 F.



canines à tolérer deux maîtres. Toutefois, il peut arriver que la bête travaille mieux avec l'un de ses deux conducteurs.

Placée sous la responsabilité du brigadier Poncet et sous la haute autorité du colonel Bohé, commandants Muller et de La Tombelle, la brigade mandant de groupement, et de ses adjoints, les canines lyonnaises est constituée par des policiers qui font partie du corps des gardiens de la paix.

Ces fonctionnaires sont tous des volontaires, aimant les animaux et plus particulièrement les chiens, en possession d'un diplôme spécial délivré au cours d'un stage de trois mois minimum au Centre national de formation des brigades canines de Montereau, Cannes, Ecluse. Ce service achète ses bêtes au Centre cynophile du dixième groupe du Service biologique et vétérinaire des armées, en vertu d'un accord signé avec le ministère.

Les animaux sélectionnés par le Centre de Cannes-Ecluse sont placés en observation pendant quarante jours, au cours desquels ils subissent des traitements sanitaires. Ils sont ensuite soumis au déboufrage, au dressage et à la prise en main par les conducteurs. A la fin de ce stage, le maître chien reçoit un livret matricule de dix feuillets qui permettra au centre de formation de suivre la carrière du chien. Sur ce fascicule figurent : le signalement de la bête, ses empreintes (les empreintes d'un chien n'étant pas prises au pattes, mais à la truffe de l'animal), ses affectations,



La brigade canine lyonnaise : De gauche à droite : *Canta, Casar, Whisky, Benno, Fazar Siky e t Tsik*

Les conducteurs : Des fonctionnaires volontaires

Les autorités lyonnaises disposent de sept chiens confiés à la garde de quatorze conducteurs. En effet, le berger allemand est l'une des rares races

ses mutations et vaccinations, ses stages de formation et rééducation (tous les deux ou trois ans il suit un stage de recyclage), sa fréquence d'emploi mensuel, sa cotation annuelle d'aptitude, ses soins sanitaires, son équipement et les diverses observations propres à l'animal.

Parés de ce document, conducteur et chien peuvent rejoindre leur nouvelle affectation dans des brigades identiques à celle de Lyon.



Le parcours du combattant



Le parcours du combattant

Le chien est astreint à un entraînement quotidien de deux heures. Sous la surveillance de l'un de ses conducteurs, l'animal commence son entraînement par des exercices d'assouplissement et d'obéissance tels « la suite au pied » ou « les haltes assis, couché avec reprise au retour du maître ».

Vient ensuite le parcours du combattant. Le chien doit suivre un trajet difficile comme le ferait un

soldat des commandos de parachutistes de l'Armée. Il doit franchir des murs de plus de deux mètres de hauteur, se faufiler dans d'étroites conduites de fibro-ciment, sauter des haies, traverser des passerelles, etc. Finalement, l'entraînement se termine par les attaques à l'homme mannequin. Un fonctionnaire protégé par un costume matelassé simule les différentes fuites ou attaques de malfaiteur qu'un chien peut être appelé à effectuer au cours d'une patrouille.



Saut de palissade par "CASAR"

L'HYGIENE : Une règle d'or

Comme nous avons pu le constater au chenil de Saint-Fons, l'hygiène est une règle d'or.

Elle contribue au bon fonctionnement du chenil. Les paddocks sont lavés chaque jour, et une fois par semaine les fonctionnaires de la brigade procèdent au nettoyage complet suivi de la désinfection du chenil.

Tous les trimestres, un vétérinaire vient effectuer des contrôles. Mais évidemment, si l'une des bêtes présente entre-temps des signes de maladie, son conducteur l'emmène immédiatement passer une visite chez ce vétérinaire.

Une brigade en plein essor

La Brigade lyonnaise, nous l'avons déjà vu précédemment comprend maintenant sept chiens. En effet, cinq nouvelles bêtes ont été affectées depuis le début du mois de décembre dernier. Cet effort pour accroître les effectifs de la Brigade va, du reste, être soutenu puisque les autorités policières comptent bien obtenir dans un avenir relativement proche plus de vingt-cinq animaux. Dès le mois de juin, le chenil de Saint-Fons sera chargé pour recevoir dans les meilleures conditions sept bêtes.

Une vie saine et active

Les chiens policiers sont presque soumis au même régime qu'un athlète. Ils doivent mener une vie saine et active. Chaque bête travaille un maximum de 10 heures par jour. Soit qu'elle assure les patrouilles de nuit, soit qu'elle effectue des opérations de jour. De plus, pour la maintenir en condition, elle suit un régime alimentaire très strict. Les repas préparés à la cuisine du chenil sont servis uniquement par l'un des deux maîtres chiers. L'animal reçoit à 10 heures une pâtée faite avec des pâtes ou du riz, 350-500 grammes de viande de bœuf ou de cheval et de la salade. A 17 heures, même menu mais cette fois sans viande. Ce régime diététique et en entraînement intensif permettent de maintenir le chien au maximum de sa condition physique. En moyenne, le prix de revient d'un animal y compris la nourriture et les frais vétérinaires, est évalué à 2,85 F par jour.



"CASAR" au parcours du combattant



"SIKI" à l'attaque du mannequin

La retraite à 56 ans

Assimilés à part entière au régime des fonctionnaires de police, les chiens au bout de huit années de bons et loyaux services ont droit à la retraite. Si l'on considère qu'un an pour un chien équivaut à sept années pour l'homme, les chiens de police peuvent prétendre au droit à la retraite à l'âge de 56 ans.

Lorsqu'ils sont réformés, les animaux peuvent être vendus aux enchères par le Service des Domaines.

Mais en général, si l'un des conducteurs a la possibilité de le loger, grâce à un droit de préemption, il ne se sépare pas de son fidèle compagnon.

Union entre l'homme et la bête

On parle de la fidélité du chien pour son maître, mais il serait plus juste de qualifier ces affinités en employant le terme union.

En effet, le contact est tel que seul le conducteur est capable de connaître les réactions de son animal. Cette coordination entre ces deux êtres est vérifiée indiscutablement, puisqu'il peut arriver qu'un chien refuse le conducteur qu'on lui a attribué, pour incompatibilité de caractère.

Selon un premier jugement d'ensemble sur la nouvelle brigade canine lyonnaise, l'un des responsables du chenil de Saint-Fons déclare : « Le lot des jeunes recrues est excellent, évidemment les chiens manquent encore de maturité mais après avoir acquis de l'expérience, ils constitueront les meilleurs éléments affectés jusqu'à maintenant à Lyon. »

ACTUALITE

25 janvier 1972



L'homme et la bête unis pour le meilleur et pour le pire

Une patrouille de nuit avec Fazar

Les effectifs de la Brigade canine lyonnaise, nous l'avons dit dans notre précédent article (voir le « Progrès » du 25 janvier 1972), viennent d'être augmentés. L'utilité des chiens policiers n'est plus à démontrer. Là, où l'intervention des gardiens de la paix serait souvent inefficace, celle des chiens a fait ses preuves. D'autre part, l'emploi des chiens permet de réduire les effectifs des gardiens de la paix pour certaines missions.

Mais le chien policier peut également apparaître dans de nombreux autres cas et pas uniquement dans un but agressif. Il est courant que les conducteurs interviennent avec leur bête pour tenter de retrouver un enfant disparu ou pour porter secours à des accidentés, particulièrement en montagne lorsque des skieurs se trouvent en difficulté. Les bergers allemands ont remplacé depuis quelques temps les sympathiques Saint-Bernard pour la recherche des victimes des avalanches. Selon certaines expériences, le berger allemand serait plus résistant au froid et à la fatigue que son prédécesseur.

Toutefois, les circulaires officielles interdisent formellement l'utilisation de la brigade canine dans les manifestations pour le maintien ou le rétablissement de l'ordre.

A cette exception près, les chiens peuvent être employés pour des gardes statiques (à Lyon, la nuit un animal surveille en permanence les abords immédiats du palais de Justice), les escortes de fonds, les transferts de détenus et la garde à vue d'un individu ou d'un objet.



Patrouille

LES PATROUILLES NOCTURNES

Depuis quelque temps, les agressions nocturnes se multiplient. Il était parfois devenu dangereux pour un honnête citoyen de circuler dans certains quartiers de l'agglomération lyonnaise, comme les Terreaux, la Croix-Rousse et le Vieux-Lyon.

Pour essayer de pallier cette recrudescence de banditisme, les services de police ont augmenté les patrouilles nocturnes et surtout ont fait appel aux effectifs de la Brigade canine pour assurer la sécurité des noctambules. Ces patrouilles avec les chiens ont une double efficacité tant sur le plan psychologique qu'opérationnel. Mais dans la majeure partie des cas les surveillances nocturnes jouent essentiellement un rôle de prévention.

Un malfaiteur parfois n'hésite pas à affronter un gardien de la paix alors qu'avec un chien ses chances de se sauver sont pratiquement inexistantes.

Pour compléter ce reportage, nous avons voulu participer à l'une de ces patrouilles. Chaque soir, quatre chiens sillonnent à bord des voitures l'agglomération lyonnaise. Nous avions rendez-vous au point de départ des patrouilles à la caserne Molière, rue Molière à Lyon. Accueillis très cordialement par l'officier de paix principal Lopeo, responsable du personnel en tenue ce soir-là, nous avons ensuite fait connaissance avec les fonctionnaires que nous allions accompagner et nous avons salué « de loin » Fazar — un magnifique berger allemand de cinq ans, qui depuis son affectation à Lyon en 1968 a réussi plus d'une vingtaine d'interventions — qui devait être notre guide d'un soir. Nous avons quitté ces locaux à 19 h 45 pour « le point fixe », en l'occurrence ce soir-là, la place des Terreaux.

Après avoir laissé la garde de la « 404 » commerciale noire au chauffeur, notre petite troupe s'aventura dans les rues obscures de ce secteur à la recherche d'un éventuel malfaiteur.

Chaque patrouille est munie d'un poste émetteur-récepteur dont l'indicatif est « Aiglefin », ce qui lui permet de rester constamment en liaison radio avec la voiture du point fixe et le poste de commandement du commissariat central.

Fazar, les oreilles en fer de lance pointées vers le ciel, tenu en laisse par l'un de ses conducteurs, M. Ginez ouvrait la marche protégés à courte distance par des fonctionnaires. Après avoir parcouru

les rues parallèles à la place des Terreaux et effectué divers contrôles d'identité, notre patrouille emprunta la montée de la Grande Côte. Soudain à mi-pente, Fazar se tient en arrêt devant une porte cochère close. Nous n'avions rien remarqué d'anormal mais la bête avait flairé une présence humaine. Les gardiens de la paix ouvrirent avec les précautions d'usage la lourde porte. Nous venions tout simplement de déranger un couple d'amoureux qui s'était réfugié quelques instants à l'abri des regards indiscrets.

Surpris et nettement intimidés par l'animal, les deux jeunes gens ne se firent pas prier pour décliner leur identité. Pendant toute l'opération, Fazar qui avait reçu l'ordre de son maître « Pas toucher », garda le couple prêt à intervenir spontanément en cas de fuite de l'une de ces deux personnes interpellées.

A l'exception de certains cas, le chien intervient que sur ordre de son maître, son obéissance est poussée à l'extrême. En patrouille, la bête n'urine que si son conducteur lui en a donné l'autorisation. Si un individu interpellé essaie de frapper le conducteur pendant la fouille, ou faire usage d'une arme quelconque, ou encore dérober un objet confié à la garde de l'animal, ce dernier attaque spontanément et neutralise l'homme jusqu'à l'arrivée du maître-chien.

Nous avons repris nos investigations en empruntant la rue des Tables-Claudiennes, la place Charbonnet, puis nous sommes redescendus en direction des quais du Rhône par la rue Burdeau, la Grande-Rue des Feuillants et la place Tolozan. Pendant ce trajet, les policiers procédèrent à de nouvelles vérifications d'identité, tandis que M. Ginez réprimandait les promeneurs ne tenant pas leur chien en laisse. De retour à notre point fixe, nous nous sommes ensuite dirigés vers le Vieux-Lyon. Là encore, arpentant les ruelles et les traboules de la place Saint-Jean à la place Saint-Paul, les policiers ont interpellé les noctambules afin de vérifier leur identité. Le restant de la nuit fut calme, aucune opération policière particulière n'ayant justifié l'intervention du chien dans notre secteur.

Entre 2 et 3 heures du matin, comme l'indiquent les circulaires officielles, Fazar put se reposer dans l'un des postes de police ouvert la nuit. A 4 heures du matin, heure à laquelle se terminent les patrouilles de la Brigade canine, Fazar a regagné son paddock au chenil de Saint-Fons, afin de prendre quelques heures de repos bien méritées, avant de repartir pour une nouvelle mission.

Dans la majeure partie des cas, les chiens des patrouilles nocturnes interviennent pour des voleurs de voiture ou des individus auteurs de rixes tentant de prendre la fuite à l'approche de la police. Depuis la mise en service de ces surveillances par la Brigade canine, au début du mois de décembre dernier, les chiens ont permis l'arrestation de plus d'une quinzaine de malfaiteurs :

Whisky : 2 cambrioleurs dissimulés dans une usine ; 3 voleurs de voitures.

Fazar : un individu auteur d'agression ; deux malfaiteurs inculpés de port d'arme prohibée et diverses grivèleries.

Tsik : 4 individus auteurs d'agressions sur les passants.

Siki : 2 individus armés, 2 voleurs de voitures.



LA VILLE : UN TERRAIN DIFFICILE POUR LES CHIENS

Il suffit de très peu de chose pour compromettre l'intervention d'un chien. La ville est une zone d'opération très difficile pour l'animal. Les échappements des voitures et les allées et venues des passants brouillent rapidement les pistes.

Par ailleurs, les conditions atmosphériques peuvent également défavoriser le travail de l'animal. Toutefois, le pistage en terrain légèrement mouillé, à condition que la pluie soit antérieure à la fuite de l'individu recherché, donne en général de bons résultats. Mais si la pluie intervient entre temps les chances de succès diminuent selon son intensité et sa durée.

En cas de pistage par grand vent, les effluves ayant été déplacées l'animal suit en général une piste parallèle au trajet parcouru par la personne recherchée.

D'autre part, il faut signaler que le pistage est rendu impossible si le terrain a été ravagé par un incendie.



Un contrôle d'identité



Contrôle de suspect, le chien "FAZAR" veille ...



Contrôle d'un
automobiliste
sous la survei-
llance de ...

"FAZAR"

LES LYONNAIS :

« UNE EXCELLENTE INITIATIVE »

Nous avons voulu connaître les impressions des Lyonnais concernant l'utilisation des chiens policiers dans les patrouilles de nuit.

Nous pouvons résumer l'idée générale des nombreux témoignages que nous avons recueillis par cette phrase :

C'est une excellente initiative, comme le prouvent ces quelques interviews.

Mlle Alcover, étudiante demeurant à Ecully : l'estime que les services de police ont réalisé une bonne opération en utilisant des chiens pour les patrouilles nocturnes. Lorsque l'on devait regagner son domicile à la sortie d'un dancing, il n'était pas rare d'être importuné par quelques rôdeurs en quête de méfait. Je pense que les bandes de voyous réfléchiront à deux fois avant de commettre une agression s'ils craignent d'être dérangés par de telles patrouilles.

M. Agostini, propriétaire du restaurant Le Sarto, à Lyon : Psychologiquement c'est excellent, un malfaiteur est très certainement plus impressionné par un chien que devant le policier même armé. J'estime que la patrouille de nuit ainsi constituée, est l'un des meilleurs moyens de prévention de la délinquance juvénile.

Mme Maynard, directrice de la Société Aptex : J'ai toujours pensé que les chiens étaient de bons fonctionnaires de police. Ils peuvent non seulement permettre l'arrestation des malfaiteurs, mais aussi sauver des vies humaines. Bravo pour cette initiative.

X X X

Nous tenons à remercier le colonel Bohe et les effectifs de la Brigade canine lyonnaise qui nous ont permis d'effectuer ce reportage dans les meilleures conditions.

Pour conclure cette enquête, nous reprendrons en le complétant un vieux proverbe : Le chien est le fidèle compagnon de l'homme... mais aussi l'ennemi du rôdeur.

Enquête de M. LEGENDRE

Reportage photographique : G. MALIE



L'homme et la bête veillent pour la sécurité des noctambules

DISTRICT DE POLICE
De l'Agglomération Lyonnaise
CORPS URBAIN



Société
lyonnaise
d'histoire
de la
police
Don
de
Jean-Claude
Fleury

Brigade canine de la DDSP du Rhône - 1972